

Guide pour l'installation de distributeurs de préservatifs dans les établissements accueillant des jeunes

Actualisation octobre 2017

Sommaire

Jeunes, VIH, IST et préservatif	1
L'accès aux préservatifs pour les jeunes dans les lieux de formations	2
Dispositions réglementaires au sein de l'Education Nationale	3
Quelques conseils sur la mise en place d'un distributeur de préservatifs	3
Sociétés proposant des distributeurs de préservatifs à tarif jeunes	5

Jeunes, VIH, IST et préservatif

Contrairement à certaines idées reçues, les adolescents d'aujourd'hui n'entrent en moyenne pas plus tôt dans la vie sexuelle que les générations précédentes. D'après le dernier Baromètre Santé, en 2010, l'âge médian au premier rapport sexuel, c'est à dire l'âge auquel la moitié de la population a déjà eu un rapport sexuel, est de 17,4 ans pour les garçons et 17,6 ans pour les filles. Ce premier rapport va donc très majoritairement se situer pendant les années lycée ou CFA (15-18 ans). L'enquête montre également que les jeunes des filières professionnelles sont un peu plus précoces que ceux des filières d'enseignement général.

En 2010, 90% des 15-25 ans ont déclaré avoir utilisé un préservatif lors de leur premier rapport sexuel et 88% lors de leur premier rapport sexuel avec le nouveau partenaire qu'ils ont eu dans l'année.

Cependant, même si l'utilisation du préservatif est devenue une norme préventive pour les jeunes à l'entrée dans la sexualité et que l'outil jouit d'une image positive, la dernière enquête KABP montre une opposition entre l'opinion positive à l'égard du préservatif et l'appréciation de son efficacité. Depuis 1994, les jeunes sont de moins en moins nombreux à considérer le préservatif comme « tout à fait efficace pour se protéger du VIH ». En 2010, ils sont presque deux fois plus nombreux (24,6% en 2010, contre 13,8% en 1994) à penser que la transmission du virus est possible lors de rapports sexuels avec préservatif.

Si les jeunes sont majoritairement bien informés sur le sida, leur perception de sa dangerosité a considérablement diminué ces dernières années et les enquêtes montrent un relâchement des comportements et attitudes de prévention, accompagné de prises de risques lors de rapports sexuels.

L'épidémiologie de VIH chez les jeunes

En France, en 2015, les moins de 25 ans représentaient 12% des découvertes de séropositivité, proportion qui n'a pas évolué de façon significative par rapport à 2003.

La part des moins de 25 ans augmente par contre sur la période chez les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH), passant de 8% à 15% des découvertes de séropositivité. Entre 2003 et 2012, le nombre de découvertes de séropositivité VIH a presque triplé (x 2,7) chez les jeunes HSH de 15 à 24 ans (vs X 1,3 chez ceux âgés de plus de 25 ans), puis s'est stabilisé autour de 400 découvertes par an.

Si l'on s'intéresse plus largement aux moins de 30 ans, ceux-ci représentent un quart des découvertes en 2015 (25,7%).

Cette tendance est également observée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où les relations sexuelles entre hommes constituent actuellement le mode de contamination largement majoritaire. Les moins de 30 ans y représentent 27,5% des découvertes de séropositivité.

L'épidémiologie des IST chez les jeunes

Les données issues des réseaux de surveillance des IST montrent que les jeunes sont fortement exposés au risque de contracter une infection sexuellement transmissible. Celles-ci peuvent se transmettre y compris lors de rapports bucco-génitaux, de caresses ou par simple contact intime.

De façon convergente, les données disponibles montrent une prédominance des IST chez les jeunes ainsi qu'une augmentation récente et préoccupante de leur fréquence dans cette population. Ainsi, d'après les données fournies par Santé Publique France, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent environ 40% des IST (VIH, syphilis, gonocoque, et chlamydia) rapportées en 2013-2014. Parmi eux, les jeunes HSH sont particulièrement vulnérables face au risque d'infection par le VIH, la syphilis et les gonococcies ; les jeunes femmes en ce qui concerne le HPV et les Chlamydiae.

Il est donc nécessaire de continuer à mettre en place des actions de prévention en direction des jeunes afin de favoriser une gestion adaptée, responsable et au long cours de leur vie affective et sexuelle.

L'accès aux préservatifs pour les jeunes dans les lieux de formation

La vie lycéenne et la formation à l'apprentissage constituent une période de changement essentiel du point de vue de la santé. En effet, c'est à la fin de l'adolescence que se construisent les représentations liées à la sexualité et cette période est propice à l'acquisition de comportements de prévention. Il s'agit de donner aux jeunes les moyens de faire des choix éclairés dans les situations qu'ils rencontreront au cours de leur vie affective et sexuelle.

Trouver le préservatif dans un maximum d'endroits, des endroits de la vie quotidienne, c'est l'assurance de voir son usage devenir un réflexe. C'est vers les jeunes que doivent tout particulièrement se tourner les efforts afin que le réflexe préservatif s'acquière dès le début de la sexualité.

En 1992, le gouvernement avait lancé l'opération « préservatif à 1 franc ». C'est de cette idée que les pouvoirs publics sont repartis pour proposer le préservatif à 20 centimes d'euro et le rendre facilement accessible à tous dans un cadre de diffusion pérenne. En 2006, le Président de la République et le gouvernement se sont engagés pour que le préservatif à 20 centimes soit présent dans tous les lieux de formation insistant sur l'importance du renforcement de l'accès des jeunes aux préservatifs.

Les lieux de formation sont des espaces de vie particulièrement adaptés pour s'inscrire dans une démarche de santé publique à travers l'installation de distributeurs automatiques de préservatifs. Les distributeurs de préservatifs à 1€ les 5 proposent un prix bas à la portée des jeunes.

L'installation d'un distributeur répond donc à un besoin d'autonomie et de discrétion des jeunes et vient s'inscrire en complémentarité de la mise à disposition gratuite de préservatifs.

Les établissements scolaires ou de formation ont un rôle prépondérant à jouer dans le fait de faciliter l'accès des jeunes aux moyens de protection afin de leur permettre de gérer en toute autonomie leur prévention.

Dispositions réglementaires au sein de l'Éducation Nationale

L'Éducation Nationale s'est engagée à renforcer l'accès des élèves aux moyens de protection à travers la circulaire « **Installation des distributeurs automatiques de préservatifs dans les lycées d'enseignement général et technologique et les lycées professionnels** » adressée aux recteurs d'Académie à l'occasion du 1^{er} décembre 2006. Outre son devoir constant d'information, de prévention et d'éducation auprès des élèves, l'École doit aussi faciliter l'accès des lycéens aux moyens de protection. Cependant, tous les établissements ne se sont pas d'emblée mobilisés, certains proposant déjà un accès aux préservatifs par distributeur automatique (à un prix plus élevé) ou gratuitement à l'infirmerie scolaire.

Plusieurs circulaires sont depuis venues compléter le dispositif initial. La circulaire 2007-172 du 15 novembre 2007 prévoit la présence dans chaque lycée de deux distributeurs de préservatifs à 20 centimes. Celle du 12 novembre 2010 précise que « *la maintenance et l'approvisionnement des distributeurs de préservatifs, généralisés dans tous les lycées en 2008-2009, doivent être assurés* ». Elle stipule également qu'il « *est particulièrement important de veiller à choisir, en lien avec le conseil des délégués pour la vie lycéenne, les emplacements les plus adaptés* ».

Contrairement à la mise à disposition de préservatifs via un distributeur, leur diffusion dans les infirmeries scolaires ne fait pas l'objet de dispositions réglementaires précises. Les différentes circulaires se bornent à indiquer que « *parallèlement, la mise à disposition de préservatifs dans les infirmeries sera poursuivie* ». En pratique, la disponibilité de préservatifs de façon gratuite dans les infirmeries scolaires est largement assurée dans les lycées. Néanmoins, faute de cadre précis, les modalités de mise à disposition sont très variables d'un établissement à l'autre (en libre accès à l'entrée de l'infirmerie, dans le bureau de l'infirmier-ère, uniquement sur demande, ...) avec des choix opérés qui peuvent avoir un impact fort sur l'accessibilité effective.

Quelques conseils pour la mise en place d'un distributeur de préservatifs

Le distributeur est en lui-même un support de communication et de prévention qui, par sa présence, incite au débat et à la prévention. L'installation d'un distributeur de préservatifs doit s'inscrire dans une approche qualitative et pas seulement quantitative.

Installer un distributeur de préservatifs dans un établissement scolaire est une façon de reconnaître aux jeunes de manière explicite un droit à la sexualité et aussi leur capacité à se protéger. C'est s'inscrire dans une démarche durable et citoyenne marquant la volonté de voir les jeunes pleinement acteurs et responsables de leur prévention.

Pour s'inscrire dans cette démarche de promotion de la santé, il est nécessaire de constituer une petite équipe de travail et d'impliquer des jeunes dans le projet, pour favoriser une meilleure appropriation de l'ensemble de la communauté éducative. Au sein des lycées, ce projet peut trouver sa place dans le cadre des travaux du CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) ou du CVL (Conseil de la Vie Lycéenne).

Comme le stipule la circulaire de 2006, il faut appliquer un prix adapté aux jeunes : 0,20 €, soit 1 € les 5. Il est préférable de privilégier les distributeurs de boîtes de 5 ou 6 unités plutôt qu'à l'unité : le fait d'en avoir plusieurs leur permettra éventuellement de se familiariser avec la manipulation et la pose du préservatif, de faire face à un accident d'utilisation (préservatif mal mis ou qui craque) ou tout simplement d'anticiper leur protection au-delà du prochain rapport sexuel. Enfin, d'un point de vue pratique, les jeunes auront plus facilement sur eux une pièce de 1€ que plusieurs de 20 centimes.

Il faut également bien choisir l'emplacement du distributeur au sein de l'établissement, les principaux critères étant la discrétion et l'accessibilité. Impliquer un groupe de jeunes dans le choix de l'implantation permet d'avoir une idée des lieux qu'eux jugent les plus appropriés.

Veillez par la suite à l'approvisionnement et à la maintenance de l'appareil (vérifier la date de péremption des préservatifs, gérer les pannes éventuelles, commander les boîtes de recharges) et donc, prévoyez dès le début du projet à qui confier cette maintenance : intendant(e), infirmier(e), personnel technique.

Pensez à informer les élèves de l'existence du distributeur de préservatifs et de renouveler cette information chaque année pour les nouveaux élèves. Lors de sa mise en place il est également utile d'expliquer aux adultes (parents d'élèves, enseignants, personnel d'entretien) l'utilité du distributeur. Cette démarche peut être confiée au groupe d'élèves impliqués dans le projet à travers l'élaboration d'affiches, flyers, courriers.

La mise en place d'un distributeur de préservatifs doit être intégrée dans la vie de l'établissement : actions préventives, organisation d'un évènement sur le thème de la santé, activités culturelles (projet de décoration du distributeur, improvisations théâtrales autour de l'utilisation de l'appareil).

Enfin, il est indispensable d'instaurer ou de maintenir en parallèle un accès gratuit aux préservatifs au sein de l'établissement. Proposer des préservatifs par le biais de distributeurs ou par le biais d'une diffusion gratuite ne relèvent pas de la même démarche mais sont complémentaires.

Dans le cadre de l'infirmerie scolaire par exemple, la demande explicite d'un jeune pour des préservatifs peut cacher un besoin d'information ou d'échange plus approfondi sur les questions de sexualité. C'est en tout cas une opportunité de dialogue intéressante. L'intérêt de l'entretien individuel sera aussi d'inciter le jeune à se responsabiliser, à s'autonomiser par la suite en allant acheter ses préservatifs directement au distributeur à tarif préférentiel. Malgré cela, ne pas perdre de vue que certains jeunes ne disposeront pas de moyens suffisants pour s'acheter des préservatifs, même à un tarif réduit.

Sociétés proposant des distributeurs de préservatifs à tarif jeunes

Liste non exhaustive - Prix pouvant être sujets à modification - Données juillet 2017

Laboratoires Demapharm

04 70 45 43 43

2 rue de l'industrie, BP 65, 03500 Saint-Pourçain sur Sioule

laboratoires@demapharm.com

Contact : M. MALLET

Coût du distributeur : 490 € HT (pas de frais d'acheminement) livré avec 48 boîtes de 5 préservatifs

Monnayeur : 1 € pour 5 préservatifs

Achat des préservatifs : 0,94 € HT la boîte de 5 préservatifs

PHICOGIS Europe

03 88 36 40 03

15b rue de l'industrie, 67400 Illkirch

phisel@phicogiseurope.fr

Contact : M. WERNETTE

Coût du distributeur : 510 € HT + 12,50 € HT de frais d'acheminement

Monnayeur : 1 € pour 5 ou 6 préservatifs

Achat des préservatifs : 0,80 € HT la boîte de 5 préservatifs, 0,85 € HT la boîte de 6 préservatifs (commande minimum de 100 boîtes)

POLIDIS

01 47 51 28 00

38-40 rue Victorien Sardou, 92500 Rueil Malmaison

info@polidis.fr

Contact : Mme ESCRIVA (nj@polidis.fr)

Coût du distributeur : 375,36 € HT (pas de frais d'acheminement)

Monnayeur : 1 € pour 6 préservatifs

Achat des préservatifs : 0,93 € la boîte de 6 préservatifs (commande minimum de 144 boîtes)

TERPAN

02 37 32 64 94

ZA de la Croix St Mathieu, 14 rue du clos Hubert, 28320 Gallardon

Contact : Mme ZEGMOUT (adv@terpan.fr)

Coût du distributeur : 657€ HT + 40 € de frais d'acheminement

Monnayeur : 1 € pour 5 préservatifs

Achat des préservatifs : 0,92 € HT la boîte de 5 préservatifs (commande minimum de 192 boîtes)

Pour information :

- TVA sur les distributeurs : 20% - TVA sur les préservatifs : 5,5%
- Certaines sociétés vendent des distributeurs proposant des préservatifs à l'unité avec un monnayeur à 20 centimes. Cette modalité est à éviter pour plusieurs raisons. D'une part, les jeunes ont rarement plusieurs pièces de 20 centimes sur eux et d'autre part, acheter plusieurs préservatifs permet de pouvoir s'entraîner (ce qui peut aider à rendre sa pose plus facile le moment venu) et d'en avoir d'avance notamment en cas d'erreur ou de problème lors de leur utilisation et/ou conservation.
- Pour toutes ces sociétés, l'installation et la maintenance sont à la charge de l'établissement. En cas de problème, il y a la possibilité de bénéficier d'une assistance technique par téléphone voire d'une réparation ou d'un remplacement de la pièce défectueuse.



Provence - Alpes - Côte d'Azur

Pôle de Marseille

5, rue Saint Jacques

13006 Marseille

Tél : 04 91 59 83 83

Fax : 04 91 59 83 99

eMail : cripspaca.marseille@lecrips.net

Pôle de Nice

6, rue de Suisse

06000 Nice

Tél : 04 92 14 41 20

Fax : 04 92 14 41 22

eMail : cripspaca.nice@lecrips.net

Site Internet

<http://paca.lecrips.net>

Centres ressource :

Ouverts sur rendez-vous du lundi au vendredi

9h-13h / 14h-18h sauf vendredi 17h